



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Retards constatés dans le déploiement de la fibre dans l'Ain

Question écrite n° 7811

Texte de la question

M. Jérôme Buisson attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargée de l'intelligence artificielle et du numérique, sur les retards constatés dans le déploiement de la fibre optique dans le département de l'Ain. Alors que le Plan France très haut débit prévoyait une couverture totale du territoire français en fibre d'ici 2025, de nombreuses communes rurales de l'Ain subissent encore un accès limité à internet très haut débit, pénalisant les particuliers et les entreprises. Ce constat est préoccupant puisque la fermeture progressive du réseau de cuivre est engagée à l'échelle nationale. L'utilisation du réseau cuivre devenant obsolète, il ne garantit plus une qualité de service suffisante pour les administrés, que ce soit pour un usage quotidien personnel ou professionnel. Cette situation crée des inégalités sur le territoire, au vu des différences constatées dans l'accès à la fibre. De nombreux administrés l'ont sollicité concernant cette problématique. Aussi, il souhaite savoir quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour accélérer la procédure de déploiement de la fibre dans les zones encore mal couvertes du département de l'Ain.

Données clés

Auteur : [M. Jérôme Buisson](#)

Circonscription : Ain (4^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7811

Rubrique : Numérique

Ministère interrogé : [Intelligence artificielle et numérique](#)

Ministère attributaire : [Intelligence artificielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 juin 2025